Licence par correspondance

Par **Nookie**, le **09/07/2005** à **23:36**

Bonjour!
Je suis actuellement dans un certain dilemme. :roll: Je m'explique. Je viens de faire mes 2 premières années de droit (Deug) à Luxembourg et la 3e année, je suis obligée de la faire en France. Etant donné que j'aimerais rester à Luxembourg je songe à faire la licence par correspondance. Est-ce que quelqu'un pourrait me parler de son expérience et d'éventuels avantages et désavantages que représente ce genre d'étude? Y a t'il des gens ici qui ont fait cela via le CNED ou CAVEJ ?? Merci beaucoup pour vos réponses!

Par **mathou**, le **10/07/2005** à **00:46**

Présente ! :lol: Je vais essayer de te répondre de façon concise pour que tu puisses te faire une idée, mais pas par avantages / inconvénients, que tu puisses te faire ta propre opinion d'après mon expérience :

- déjà, [b:o71sfdsz]le coût [/b:o71sfdsz]: c'est relativement cher, entre le CNED et le CAVEJ ça dépassait les 800 euros. Comme tu veux une formation diplomante, tu dois être rattachée administrativement à une des facs de Paris (Paris I Panthéon Sorbonne, pour moi), donc tu peux prétendre à une bourse sur critères sociaux si tu remplis les conditions. Pense à demander le transfert de ton dossier puisque tu as déjà effectué deux années dans une autre université.

- [b:o71sfdsz]les cours et le matériel [/b:o71sfdsz]: lorsque tu as effectué ton inscription au CAVEJ puis au CNED (si tu prends le CAVEJ tout court, tu seras obligée de rendre les devoirs dans les temps alors qu'avec la formule CNED/CAVEJ, tu as les douze mois devant toi), et que tu as... payé ! :lol: , tu reçois un gros colis de plus de dix kilos contenant les supports de cours, à savoir cassettes audio, CD mp3, fichiers de TD, listes des devoirs de l'année, un livret d'annales des cinq années précédentes, un guide de l'étudiant et un planning répertoriant les différentes conférences organisées chaque semaine - pour ceux qui peuvent se déplacer, s'entend.
Durant l'année, tu reçois des mises à jour dans les différentes matières, ou, si tu as de la chance comme nous cette année, un CD d'une nouvelle matière et son fascicule de TD à deux mois des examens, surprise ! :lol:
En général on informe les étudiants.

Les cours sont des enregistrements audio, lus (donc ça va vite, un cours d'une heure, je le note en deux heures voire trois en me dépêchant, pour te donner une idée : le rythme est très différent d'un cours présentiel). Tu peux réécouter à loisir, ce qui est une bonne chose... mais

peut également être un piège si tu prends trop de temps pour une matière.

Autre point : les matières fondamentales sont récentes, mais les enregistrements des complémentaires peuvent dater de trois, voire quatre années... à toi de compléter.

- [b:o71sfdsz]les devoirs [/b:o71sfdsz]: au CNED/CAVEJ, ils sont facultatifs - évidemment, il est très fortement recommandé de les faire ! Il y en a deux par semestre dans chaque fonda, et une pour les complémentaires. A noter que tu dois les envoyer un par un, à chaque fois, avec une enveloppe grand format timbrée pour la réponse corrigée...
Tu reçois les corrigés-types une semaine après les dates limites, et le devoir corrigé lui-même... quand les profs ont fini de le travailler, en moyenne dans le mois.
Tu peux écrire des question sur la page de gauche, dans la partie " correspondance ".

Mais, et c'est bien pratique, chaque prof assure une permanence téléphonique (indiquée dans le planning) où il répond aux questions.

- [b:o71sfdsz]comment on se sent [/b:o71sfdsz]au cours de la préparation : honnêtement, je me suis sentie très isolée, et je suis heureuse d'avoir trouvé ce forum. Mon conseil : si tu

.wink: .lol:

choisis cette formation, reste avec nous Image not found or type unknown Image not found or type unknown

- [b:o71sfdsz]les examens [/b:o71sfdsz]: la première session se déroule en juin, pour toutes les matières de l'année. Il existe un délestage en février pour les étudiants qui se sentent prêts (et d'après ce que j'ai vu, peu le sont, et préfèrent attendre juin), les épreuves ne pouvant alors être repassées qu'au rattrapage de septembre.
En juin, tu as deux semaines d'examens : les fonda sont regroupées le même jour à chaque fois, matin et après-midi. Remarque : il y a de nombreuses matières à l'oral, et tu les passes dans la même journée également (cette année il y en avait cinq).

Tu dois te munir de ta convocation (envoyée deux à trois semaines avant les épreuves, une demie-feuille avec les dates, heures et salles) et ta carte d'étudiant. Elles se déroulent toutes

.shock:

dans l'enceinte du CAVEJ, qui est très grande Image not found or type unknown Donc, mieux vaut faire du repérage.

Ah, et aussi, c'est dans le Vème arrondissement, tu n'as qu'une heure entre deux épreuves le

.twisted:

midi et les prix des restos sont TRES chers... 24 euros la cuisse de poulet-frites, et hop Image not found or type

Bon, si tu fouilles bien tu trouves du 8 euros, mais repérage avant, mieux vaut ne pas tourner l'estomac vide pendant quarante minutes et de retrouver le bec sur ta montre en voyant que l'épreuve recommence dans pas longtemps.

L'épreuve en elle-même se déroule comme dans une fac " normale " : tu émarges, tu poses ton sac dans un coin, tu prends le nécessaire et tu ne sors pas de la salle avant une heure - et on t'accompagne aux toilettes... Les feuilles sont fournies et colorées (prends pas de

blanc, tu as une chance sur dix d'avoir une feuille blanche

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:lol:

Image not found or type unknown) Et garde ta carte d'étudiant avec toi pour remplir le cartouche.

- [b:o71sfdsz]les résultats [/b:o71sfdsz]: consultables depuis le site de Paris I, et sur place. Ils te sont envoyés par la poste huit jours après, ou communiqués par téléphone si tu habites en province.

- les copains : sur place, tu peux rencontrer des étudiants très gentils, aussi perdus que toi, de tous âges, de tous lieux, salariés, étudiants... pas mal d'appréhension lorsque tu t'y rends, :)

et finalement tu passes un bon moment Image not found or type unknown

En conclusion, mes impressions : les cours sont de qualité. Ce sont des professeurs de Paris :wink:

I ou d'autres facs qui les réalisent, tout de même Image not found or type unknown

Il faut néanmoins travailler par soi-même, dans les fascicules de TD, dans les livres (on te donne bien sûr une liste), et le fait de travailler seule a été parfois lourd... Mais j'ai bien aimé cette formation, même si rien ne remplace pour moi le contact avec le professeur, et les discussions avec les étudiants. Ca donne une vision quelque peu différente des études, mais je ne le regrette pas. Même si je ne pense pas que j'aurais pu effectuer toutes les années de :lol:

cette façon Image not found or type unknown

Si tu as des questions, n'hésite pas ^_^

Par **Nookie**, le **10/07/2005** à **11:29**

Merci mille fois pour cette réponse! J'ai pu me faire une idée plus précise de ce qu'est l'étude par correspondance.
Par contre j'ai pas compris la différence entre s'inscrire au Cned/Cavej ou seulement au Cavej en ce qui concerne les devoirs.Pourrais-tu m'éclaircir cela? Merci beaucoup!

Par **mathou**, le **10/07/2005** à **11:57**

En fait, le CAVEJ correspond aux étudiants (en majorité salariés je crois, ou ayant des pbrs de santé, ou autre) qui peuvent tout de même se rendre aux TD ou aux conférences chaque semaine. Ils doivent rendre les devoirs, qui comptent, dans les délais impartis - par exemple,

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

sur un des devoirs de civil, il y a marqué " devoir n°1, date de remise ou d'arrivée au secrétariat, samedi 11 décembre 2004 "

Au CNED, on part du principe que les étudiants sont trop éloignés pour être soumis à cette formule de " pointage ", un peu comme dans un régime présentiel. Je te cite le fascicule CNED-CAVEJ :

[i:2ld4zdnv]"Vous avez droit à la correction de vos devoirs durant douze mois à compter de votre inscription au CNED, et ce, indépendamment de l'année universitaire. (...) Vous constaterez que des délais sont donnés pour l'envoi de certains devoirs à la correction, principalement pour les quatre devoirs des matières fondamentales. Cela répond en effet à une progression logique qui correspond avec les périodes d'examen. D'ailleurs, dans ces matières, les enseignants du Centre Audiovisuel ne corrigeront pas les devoirs avant la date butoir " [/i:2ld4zdnv]

Mais au CNED-CAVEJ, [i:2ld4zdnv]" les devoirs ne servent pas de contrôle continu, ils n'ont pas d'incidence sur le passage des examens. Les notes constituent simplement le dossier pédagogique de l'étudiant, que peut être amené à consulter le jury, lors des délibérations d'examen, en vue de permettre l'obtention de l'admissibilité "[/i:2ld4zdnv]

Donc en gros, le système CNED-CAVEJ est plus " souple " que le système CAVEJ, les notes ne comptent pas dans la moyenne finale, et on demande moins de présence - ce qui m'arrangeait puisque j'habitais en Guadeloupe avant, et que je me voyais mal faire 8000 kms pour un TD Image not found or type unknown

:lol:

Les étudiants sont néanmoins inscrits à l'université quel que soit leur régime, et c'est ce qui conditionne la délivrance du diplôme (un étudiant simplement inscrit au CNED ne peut pas se présenter aux examens).

:)

Est-ce que ça t'éclaire plus ? Image not found or type unknown

Par **Nookie**, le **10/07/2005** à **21:08**

:)

Merci beaucoup, je pense avoir compris que je dois m'inscire aux 2 Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **10/07/2005** à **22:46**

:)

Si tu penses que ça te correspond, c'est ce que tu dois faire, alors Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Pour envoyer le dossier au CNED, il te faut l'autorisation d'inscription au CAVEJ. Je ne sais plus à quelle date ferme le Centre (l'année dernière c'était le 23 juillet), donc vérifie sur leur site pour faire ta demande dans les délais, car il rouvre en septembre ensuite.

Par **YAM**, le **19/05/2015** à **14:25**

BONJOUR
Pour des raisons médicales je vais devoir m inscrire au cavej paris licence et je voulais savoir si une âme charitable pouvait m envoyer les cours + TD de l année dernière. merci beaucoup voici mon mail / yam.apcb@gmail.com

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés